

que le français comme langue maternelle, on donnera l'enseignement à ces élèves en français, ou dans telle autre langue, et en anglais, en suivant le système bilingue. ”

Au sujet de cet acte arbitraire, la *Semaine religieuse* de Québec (9 mars), au cours d'un vigoureux article de protestation, raconte l'incident significatif que voici, qu'elle reproduit du *Manitoba* (23 février) :

“ A une assemblée du *School Masters' Club*, tenue le 14 février, trente-cinq des têtes dirigeantes des maisons d'éducation de Winnipeg ont passé une résolution réclamant l'abolition de l'enseignement bilingue. — Mais parmi les membres de ce club, il y avait, heureusement, le Frère Joseph, directeur de l'Ecole Provencher. — Ces messieurs du club avaient cherché à tenir le Frère Joseph éloigné du débat. Mais le Frère Joseph, qui a du flair et de la poigne, obtint du président, par courtoisie, la permission de poser à l'assemblée trois questions :

— “ Y a-t-il des messieurs qui parlent une autre langue que l'anglais dans cette réunion ?

— “ Non.

— “ Y en a-t-il qui dirigent une école bilingue ?

— “ Non.

— “ Y en a-t-il qui aient déjà dirigé une école bilingue ?

— “ Non.

— “ Et vous prétendez discuter sur le bilinguisme ! — Et le Frère Joseph de leur tomber dessus pendant trois quarts d'heure, à la grande consternation de l'assistance. — Si votre résolution est imprimée dans les journaux, ajouta-t-il, veuillez mentionner le fait que je suis en faveur du bilinguisme. ”

Et savez-vous ce que les grands quotidiens de Winnipeg ont fait ? Et bien ! ils ont fait paraître la résolution sans mentionner la protestation du Frère Joseph. ”

VETURI

Le 27 février, la cérémonie de vêtu-

Ont reçu le sa-
Monty, Albina Ma-
rence Saucier, Mar-
Prud'homme, Clara
réal ; Marie-Clara
Rosa Sévigny, de V
Marie-Agnès Saint-
Saint-Jean-Chrysost
phine Côté, de Am
Angélique Robert, d
de ; Aldéa Huot, de
ron, de Sainte-Ursu
Verrette, de Trois-R
l'Achigan ; Marie-Co
de Saint-Thomas ; C
vestre, de Louisevill
Délia Malette, de La
Blanche Comeau, de
Tremblay, de Chicou
Rose Clément, de S
sabeth ; Florentine L
Thomas-d'Alfred ; Mi
Aline Brien dit Du
Cossette, de Saint-Ti

Le 28 février, Sa Gi-
rier, présidait une d
pétuelle, après laque
Thérèse-de-Blainville,
Z. Alary, aumônier d
saint sacrifice.

Ont émis les vocæ :
Soeur Gertrude-de-Th
vaux, dite Soeur Ber-
Aubé, dite Soeur Hil
dite Soeur Darie, de